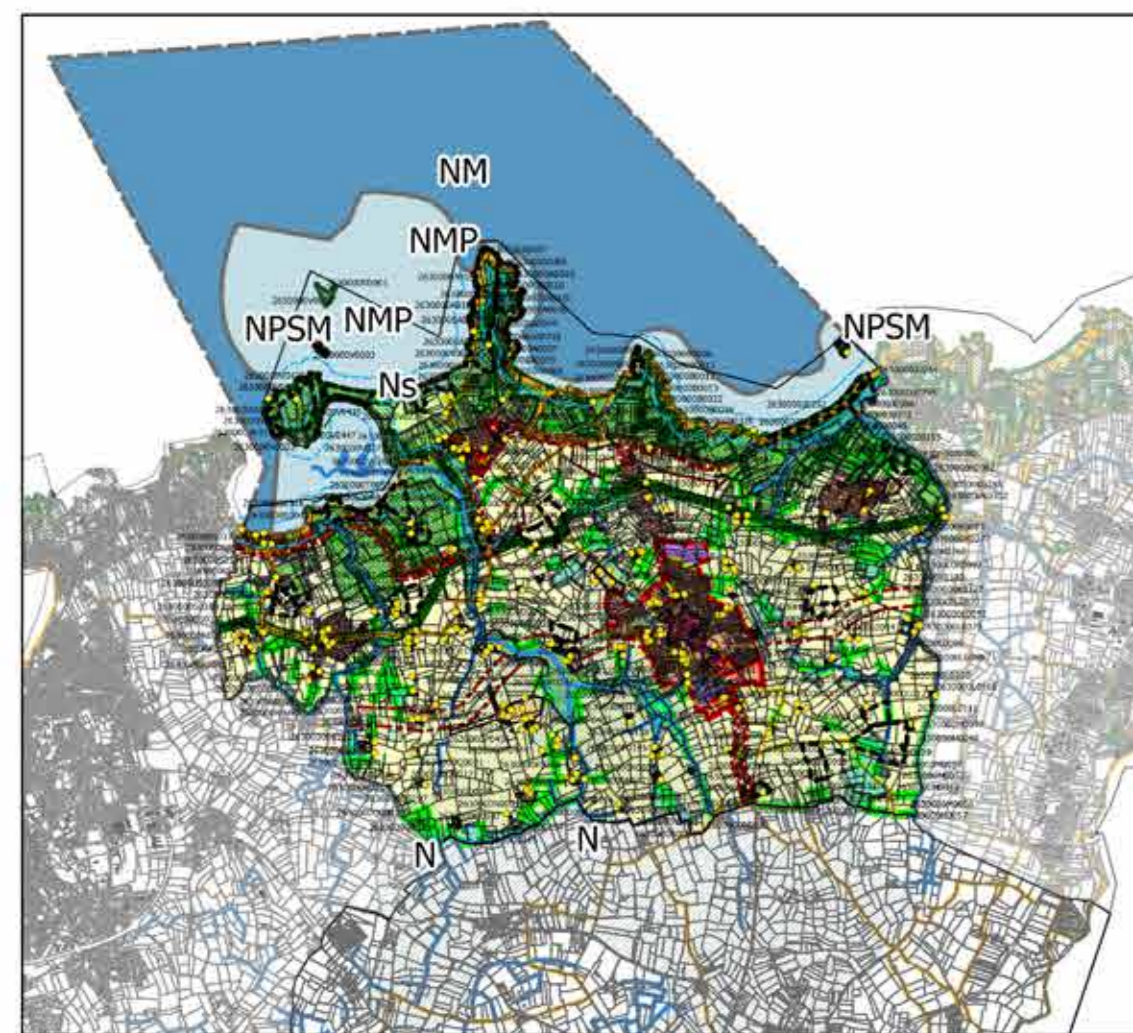


Saint Coulomb

Echelle : 1/6500



Plan Local d'Urbanisme

URBÉA
Architecte Urbaniste

Novembre 2017 **Plan de Zonage 3.2**
Arrêté le : 16/11/2016
Approuvé le : 20/11/2017
A

Légende

Limites cadastrales et numéros

Zonage

1AUB

2AUB

A

As

N

NP

NM

NMP

NPSM

Ns

Nac

UA

UB

NI

UC

UE

UZ

AUZ

1AUE

Légende

Limites cadastrales et numéros

Patrimoine bâti à protéger au titre de la Loi Paysage

Petit patrimoine (croix) à protéger au titre de la Loi Paysage

Bâtiments susceptibles de changer de destination en lien avec l'activité agricole

Zones humides

Cours d'eau

Zone de préemption des ENS

ENS

Secteurs privilégiés pour le développement d'activités au coeur des centralités

Haies à protéger au titre de la Loi Paysage

Haies classées en EBC

Secteurs avec OAP

Emplacements réservés (Cf. Liste)

Marge de recul des constructions

Tracés indicatifs de chemins piétons/cycles à renforcer ou à créer

PDIPR du CG 35

Espaces Proches du Rivage

Bande des 100 m depuis la limite haute du rivage - tracé indicatifs

Périmètre de protection de la zone de captage de l'étang Sainte-Suzanne - CF. Arrêté Préfectoral en annexe du PLU

Périmètre de protection immédiat, sensible et complémentaire - CF. Arrêté Préfectoral en annexe du PLU

Périmètre de protection éloigné - CF. Arrêté Préfectoral en annexe du PLU